

**F&T CONSULTING SARL ET SOLIDARITE POUR
L'ENVIRONNEMENT, LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET L'EAU
(SEDDE) S'UNISSENT POUR EVALUER LA REALITE DE LA
DEMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE EN AFRIQUE A L'ERE DE LA
COVID-19 (AVEC LE SOUTIEN DE CONSEIL DROIT INTERNATIONAL
PENAL ET GOUVERNANCE POLITIQUE – DIPEN-GOUVERNANCE)**

En date du 06 mars 2021, **F&T CONSULTING SARL** et **SOLIDARITE POUR L'ENVIRONNEMENT, LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET L'EAU (SEDDE)** ont co-organisé la seconde session de la série de webinaires allant du 27 février au 27 mars 2021. Le thème réunissant les experts issus du monde universitaire et professionnel était intitulé :

« Penser la démocratie environnementale et l'exigence de gouvernance du développement en Afrique : quand la crise sanitaire de COVID-19 met en évidence les errata des systèmes politiques ». Ce thème a été présenté par la **Dre Mariame Viviane NAKOULMA**, Enseignante-Chercheure à l'**Université de Lyon 3 Jean-Moulin** et Fondatrice de **Conseil Droit International Pénal et Gouvernance Politique (DIPEN-Gouvernance)**.

La séance de webinaire du samedi 06 mars dernier qui s'est tenue via la plateforme Zoom, a débuté à 09h00 GMT présidée par M. Seny SONKO. Ayant salué l'initiative des organisateurs de cette session ainsi que la présence des participants, il leur passé la parole.

La présidente de **Solidarité pour l'Environnement, le Développement Durable et l'Eau (SEDDE)** a rappelé la genèse de l'association ainsi que ses objectifs et ses projets à court terme ; puis a remercié le Cabinet **F&T CONSULTING SARL** et la conférencière **Dre NAKOULMA Mariame** respectivement pour la collaboration à l'organisation des séminaires en ligne et pour le partage du savoir.

L'Associé Gérant Principal du Cabinet **F&T CONSULTING SARL** a, à son tour, remercié tous les partenaires de cette session de « webinaire des experts » tels que **Solidarité pour l'Environnement, le Développement Durable et l'Eau (SEDDE)**, le **Conseil Droit international pénal et Gouvernance politique (DIPEN – Gouvernance)** et a transmis tous ses encouragements au modérateur de la séance du jour.

Le président de séance a ensuite introduit la conférencière, **Dre Mariame NAKOULMA**, Consultante / Enseignante – Chercheure Associée à l'**Université Jean-Moulin Lyon 3** et

Fondatrice de **Conseil Droit international pénal et Gouvernance politique (DIPEN-Gouvernance)** ; ainsi que le modérateur, **Dr Sylvain Christian FOPY**, enseignant-chercheur à l'**Université de Yaoundé 2** et Senior Managing Partner du Cabinet **F&T CONSULTING SARL**.

Parole donnée au modérateur pour l'ouverture du partage scientifique proprement dit, qui n'a pas tari d'éloges à l'endroit de la conférencière de la séance, notamment à travers son passage à l'**Université Houphouët Boigny**, ses actions au Centre de recherche de l'**Université de Jean-Moulin Lyon 3** ; son rôle de Responsable des Licences III à la Faculté de Droit de l'**Université de Jean-Moulin Lyon 3**, son statut de Fondatrice du **Conseil DIPEN-Gouvernance**.

La conférencière a rappelé le thème du jour puis a noté l'importance de la mise en lumière dans le champ des « possibles » de la démocratie environnementale sur le continent africain par la crise sanitaire. L'hypothèse à trois déclinaisons retenue par Dre Mariame NAKOULMA a permis d'aboutir à la conclusion intermédiaire selon laquelle, la crise sanitaire de COVID-19 a mis en relief les failles et fragilités sociétales liées à la gouvernance en Afrique. Il est besoin de conjuguer les dimensions politique, sociale, économique, voire culturelle pour résoudre la complexité de la problématique environnementale.

Dans ses remarques conclusives, la Dre Mariame NAKOULMA a précisé qu'« on ne peut entrevoir la démocratie environnementale sans l'inscrire dans une perspective à long terme et sans intégrer les contraintes et exigences de bonne gouvernance et d'état de droit. Dans chaque Etat africain, la démocratie environnementale implique un renforcement du dialogue politico-social. La place de la démocratie environnementale dépend de la parfaite conjugaison de la démocratie environnementale et de la gouvernance du développement. Car sur tous ces sujets, les enjeux s'interconnectent ».

Après une pause observée, la phase des questions-réponses ouverte a connu un vif engouement. Cette seconde session a été close à la satisfaction générale des parties prenantes, et par l'annonce de la prochaine session de la série de webinaires prévue le 13 Mars 2021 via le même canal.

Yaoundé, le 09 mars 2021

Laetitia TCHOKOTE WANSI,

*Rapporteuse en chef de la 2e session de la série des webinaires,
Commissaire des affaires économiques et financières de SEDDE*